

Envoyé en préfecture le 12/07/2025

Reçu en préfecture le 12/07/2025

Publié le 12/07/2025

ID: 030-200034692-20250630-DEL89\_2025-BF

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes
Délibération n° 89/2025
du Conseil communautaire
Séance du 30 juin 2025

Agglomération

\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 24 juin 2025 Nombre de conseillers en exercice : 75 Nombre de conseillers présents : 43 Nombre de conseillers absents : 32 Nombre de votants : 62

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

<u>Présents</u>: Michel AGNEL, Eric AJASSE, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Frédéric BERNE, Yves CAZORLA, Raymond CHAPUY, Loïc CZARNEKI, Bernard DUCROS, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Stéphane MARCELLIN, Raymond MASSE, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Bernard NASS, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Michel ONDE, Stéphane OUSTRIC, Patrick PALISSE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents/Procurations: Sandrine ANGLEZAN, Charlotte BARRERE, Christian BAUME (procuration à Jennifer OBID), Mohamed BERKANE (procuration à Frédéric BERNE), Philippe BERTHOMIEU (procuration à Jean Christian REY), Jacques BERTOLINI (procuration à Béatrice LOISON), Pascale BORDES, Jérôme CARMINATI (procuration à Valère SEGAL), Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE (procuration à Michel AGNEL), Cédric CLEMENTE (procuration à Olivier JOUVE), Maxime COUSTON (procuration à Raymond MASSE), Manon CROUSIER (procuration à Yves CAZORLA), Gilles DELALIEU (procuration à Christophe SERRE), Aurélie DELWARTE, Océane ESCLEYNE (procuration à Michel ONDE), Michèle FOND-THURIAL, Laëtitia GAILLARD, Robert GAUTIER, Sophie GUIGUE (procuration à Nathalie FORGEROU), Emmanuel LE PARGNEUX, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX (procuration à Bernard NASS), Stéphane MAURIN (procuration à Sylvie BARRIEU-VIGNAL), Laurent NADAL (procuration à Patrick PALISSE), Elian PETITJEAN (procuration à Guy AUBANEL), Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA (procuration à Stéphane OUSTRIC), Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL (procuration à Monique GRAZIANO-BAYLE), Maria SEUBE (procuration à Bernard DUCROS), Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Christophe SERRE

Envoyé en préfecture le 12/07/2025

Reçu en préfecture le 12/07/2025

Publié le 12/07/2025

ID: 030-200034692-20250630-DEL89\_2025-BF

## OBJET : Budget supplémentaire 2025 du Budget Annexe Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Le présent Budget Supplémentaire du Budget Annexe AAGV comprend :

## A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)

Conformément à l'affection des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- Les restes à réaliser en recettes d'investissement pour 3 594,08 € au titre de la subvention de l'état pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- En dépenses d'investissement, la somme de 586 472,61 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001);
- En dépenses de fonctionnement, la somme de 5 036,73 € correspondant au déficit de la section de fonctionnement.
- B. Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2025 voté en février 2025

## 1- La section de fonctionnement :

<u>Les dépenses de fonctionnement</u> sont proposées pour un total de 37 036,73 €, qui correspondent :

- au déficit de la section de fonctionnement à hauteur de 5 036,73 € imputés au chapitre 002,
- 2 000 € de provisions pour risques et charges de fonctionnement imputés au chapitre 68
   « dotation aux provisions et dépréciations »
- 30 000 € de crédits supplémentaires nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien sur les aires d'accueils, et au règlement de la redevance incitative du second semestre 2024 et de l'année 2025, tous imputés au chapitre 011 « Charges à caractère général »

<u>Les recettes de fonctionnement</u> sont proposées pour un total de 37 036,73 € et relèvent d'une subvention d'équilibre du Budget Principal.

## 2- La section d'investissement

<u>Les dépenses d'investissement</u> sont proposées pour un total de 586 472,61 € et correspondent au déficit d'investissement reporté.

Envoyé en préfecture le 12/07/2025

Reçu en préfecture le 12/07/2025

Publié le 12/07/2025



<u>Les recettes d'investissement</u> (hors restes à réaliser et affectation au 1068) sont proposées pour un montant de 582 878,53 € et correspondent à l'emprunt nécessaire pour équilibrer cette section. Les restes à réaliser à hauteur de 3 594,08 € viennent compléter les recettes d'investissement.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 10 juin 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (2 oppositions : L. MARQUES-ROUX par procuration, B. NASS)

- **D'ADOPTER** le budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe AAGV, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 37 036,73 €, et en section d'investissement à hauteur de 586 472,61 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le : 30 juin 2025



Jean Christian Rey

Président de l'Agglomération du Gard rhodanien